



DELIBERATION 2020-43

LE TREIZE JUILLET DEUX-MILLE VINGT A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU SIX JUILLET DEUX-MILLE VINGT.

PRESENTS : M. RIO – MME RIMBERT – M. PLAUTIN – MME FABRY – M. PIOT – MME BRUEL – M. VAN LEYNSEELE – MME PENA – MME MOREAU – M. HIVIN – M. BRUGUIERE – MME PASSERAT DE LA CHAPELLE – MME BIANCO CHAINE – MME MOUGIN – M. LEFEVRE – M. WALCZACK – M. BLANCHARD – MME MAURIN – MME DE ROBERT DE LA FREGEYRE – M. ROBIN – MME MYSONA – M. BOISSEAU – M. LACOMBRE – M. THEOL

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. QUINTIN A M. RIO – MME ABOU EL Wafa A M. PIOT – MME FERRAI A MME RIMBERT – M. TREPRAU A M. HIVIN – M. CADIOU A M. BLANCHARD – M. ODIN A M. PLAUTIN – MME GUIRAUD A M. BOISSEAU – MME MASANET A MME MYSONA – MME FASSIO A M. LACOMBRE

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS :

Madame FABRY a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Désignation de membres à la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Vu les articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics ;

Considérant que, pour une commune de plus de 3 500 habitants, outre le Maire, son Président, la Commission d'Appel d'Offres est composée de 5 membres titulaires (et 5 membres suppléants) élus par le Conseil Municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

M. le Maire sera président de cette commission.

Après avoir procédé au rappel de la réglementation en vigueur, M. le Maire recense les candidatures :

- Titulaires : Jean-Paul PIOT, Géraldine DE ROBERT DE LA FREGEYRE, Valérie PENA, Christophe LEFEVRE, Vincent BOISSEAU
- Suppléants : Richard PLAUTIN, Patrick HIVIN, Jacques BRUGUIERE, Christophe VAN LEYNSEELE, Gérard THEOL, Luc ROBIN

Ayant recueilli les votes, M. le Maire procède au dépouillement.

Votants : 33

Exprimés : 33

Ont obtenu :

Titulaires :

- Jean-Paul PIOT – 33 voix
- Géraldine DE ROBERT DE LA FREGEYRE – 33 voix
- Valérie PENA – 33 voix
- Christophe LEFEVRE – 33 voix

- Vincent BOISSEAU – 33 voix

Suppléants :

- Richard PLAUTIN– 33 voix
- Patrick HIVIN – 33 voix
- Jacques BRUGUIERE – 33 voix
- Christophe VAN LEYNSEELE – 33 voix
- Gérard THEOL – 24 voix
- Luc ROBIN – 9 voix

Sont élus :

- Titulaires : Jean-Paul PIOT, Géraldine DE ROBERT DE LA FREGEYRE, Valérie PENA, Christophe LEFEVRE, Vincent BOISSEAU
- Suppléants : Richard PLAUTIN, Patrick HIVIN, Jacques BRUGUIERE, Christophe VAN LEYNSEELE, Gérard THEOL

François RIO
Maire de Saint Jean de Védas

